



Mise en valeur de l'Eyrieux et de ses affluents  
**Syndicat EYRIEUX - CLAIR**

1, Rue de la Pize – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18 – Fax : 04 75 29 36 97  
adresse e-mail : [Eyrieux.Clair@inforoutes-ardeche.fr](mailto:Eyrieux.Clair@inforoutes-ardeche.fr) Site internet : [www.eyrieux-clair.fr](http://www.eyrieux-clair.fr)

**COMPTE RENDU**  
**REUNION DU BUREAU SYNDICAL**  
**Du 02 décembre 2019 à Le Cheylard**

**MEMBRES : 12**

**En exercice : 12**

**Présents : 8**

**Suffrages exprimés : 0**

L'an Deux mille dix neuf et le 02 décembre, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte EYRIEUX CLAIR s'est réuni à Le Cheylard, sous la présidence de Bernard BERGER, Président du Syndicat EYRIEUX CLAIR, pour la tenue d'une réunion ordinaire, à la suite de la convocation dûment adressée aux membres du bureau le 26 novembre 2019.

Présents : Bernard BERGER, Maurice ROCHE, Daniel DORP, Christophe GAUTHIER, Claude BLANC, Christian ALIBERT, Denis SERRE, Patrick BORRAS,

Es-qualité : Stéphanie DANIEL (Chargée de mission rivière), Valérie CHARVILLAT (Chargée de mission coordination rivière), Léonie MOUNIER et Benjamin MALARTRE (techniciens SPANC), Murielle PECHAIRE (Secrétaire), Danièle CHAMBON (Secrétaire)

oo

**ORDRE DU JOUR :**

- 1 Présentation du projet de modifications des statuts du SMEC
- 2 Préparation du prochain comité de rivière, répartition des interventions des élus
- 3 Etat d'avancement du SPANC
- 4 Ligne de trésorerie SPANC
- 5 Etat d'avancement des actions rivière
- 6 Questions diverses : ordre du jour du prochain comité syndical

oo

Présentation du nouveau technicien SPANC : Benjamin MALARTRE a pris son service ce jour au sein du service SPANC.

**1. Présentation du projet de modifications des statuts du SMEC**

Bernard BERGER invite Valérie CHARVILLAT à présenter les principales modifications statutaires prévues sur le projet, qui avaient fait l'objet de discussions lors de la réunion du bureau syndical du 29/08/2019.

Valérie CHARVILLAT expose :

- **Bilan de la réunion du 25/09/2019 avec les 4 EPCI**

Vu la population importante de la CC Rhône Crussol, vu le souhait de la CC Montagne d'Ardèche de maîtriser le montant de ses participations, vu les différents échanges et arguments de chacun, le choix des EPCI pourraient s'orienter vers :

- **Pour la Gouvernance : option 2**

Nbre de communes de l'EPCI présentes sur le BV  $\leq 4$   $\Rightarrow$  2 délégués

Nbre de communes de l'EPCI présentes sur le BV  $> 4$   $\Rightarrow$  10 délégués

- **Pour le calcul des participations : scénario 4**

50% population INSEE sur le BV, 20% potentiel fiscal de l'EPCI, 30% linéaire de cours d'eau.

- **Echanges avec la CC Rhône Crussol en octobre, accord de la CAPCA, CC VAL'Eyrieux, courrier de la CC Montagne d'Ardèche**  
Favorable pour le scénario 4

- **Rédaction des statuts :**

**Extension du périmètre :** 10 communes en plus de la CC Rhône Crussol

BV Mialan : Saint Péray, Guilherand Granges, Touloud, Boffres, Champis, Alboussière

BV Petits affluents de la CCRC : Soyons, Cornas, Châteaubourg, Saint Romain de Lerps

**Reformulation des compétences GEMA, hors GEMA, domaines d'intervention**

**Calcul des participations selon nouvelle formule :**

$$C = D \times [ (0.5 \times P / SP) + (0.2 \times F / SF) + (0.3 \times L / SL) ]$$

P et SP : population

F et SF : potentiel fiscal

L et SL : linéaire de berges

**Représentativité des EPCI**

Chaque EPCI membre dispose d'un nombre de délégués titulaires et suppléants déterminé conformément à la clé de répartition suivante :

Nombre de communes adhérentes de l'EPCI membre	Nombre de délégués syndicaux titulaires attribués	Nombre de délégués syndicaux suppléants attribués
1 à 4 communes	2	2
5 communes ou plus	10	10

En vertu de l'article L 5212.16, pour toutes les affaires d'intérêt commun, tous les délégués du Comité Syndical prennent part au vote. Dans le cas contraire, ne prennent part au vote que les délégués représentant les EPCI concernés par l'affaire mise en délibération.

- **Délibération en CS (11/12/19)**
- **Délibération de la CC Rhône Crussol**
- **Validation par les EPCI**

Valérie CHARVILLAT précise que les modifications ont été soumises pour validation aux services de la Sous-préfecture et en commission réunie le 22 novembre dernier.

Elle souligne que ces modifications seront mises en œuvre à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2021.

Le projet de modifications statutaires sera soumis à validation par les élus, lors du prochain Comité syndical prévu le 11 décembre 2019.

## 2. Préparation du comité de rivière prévu le 11 décembre 2019

A chaque réunion du Comité de rivière, les élus du bureau se répartissent la présentation des actions menées par le syndicat.

Bilan financier des volets A, B1, B2 et C : Bernard BERGER

Assainissement collectif et SPANC : Christophe GAUTHIER (assisté par la technicienne SPANC)

Stratégies zones humides : Claude BLANC (assisté par la chargée de mission coordination rivière)

Travaux rivières, continuité écologiques, PPGRE : Daniel DORP (assisté par le technicien rivière et la chargée de mission rivière)

AEP, PGRE : Raymond FAYARD ou Bernard BERGER (assisté par la chargée de mission coordination rivière)

Etudes bilan, profils de baignade, EBF : Chargée de mission coordination rivière

Communication et sensibilisation : Maurice ROCHE (assisté par la chargé de mission rivière)

Bernard BERGER invite l'équipe du syndicat à préparer les fiches à destination des élus et à leur adresser au moins 3 à 4 jours avant la date du comité de rivière, pour leur permettre de se préparer dans les meilleures conditions.

Bernard BERGER rappelle l'inauguration des panneaux « rivière en bon état » qui se déroulera à 13h30 (juste avant le Comité de rivière) au stade de Saint-Martin-de-Valamas, en présence de représentants de l'Agence de l'Eau.

## 3. Etat d'avancement du SPANC

Christophe GAUTHIER présente les chiffres arrêtés au 22 novembre 2019. (voir détail sur fiche jointe). Il souligne le nombre de contrôle effectués depuis le début de l'année qui s'élève à 463, sachant que la technicienne SPANC a travaillé seule depuis mai 2019.

La trésorerie du SPANC est toujours positive, et le taux d'encaissement s'élève à 96.84 %.

Saint-Christol sera la prochaine commune à être contrôlée. Un rendez-vous est d'ores et déjà pris pour le 03/12/2019 avec le maire.

Le cas des habitants de Chadenac à Mariac a de nouveau été évoqué afin de savoir si le problème d'eau potable a évolué ; Selon le Maire de Mariac, rien n'est résolu à ce jour. Les contrôles restent en attente.

## 4. Ligne de trésorerie du SPANC

La ligne de trésorerie souscrite cette année, n'a pour l'instant pas été utilisée, mais il est préférable de la renouveler pour le même montant, soit 50 00€ afin de pallier à d'éventuels retards dans le paiement des redevances.

La demande sera faite au Comité syndical prévu le 11 décembre prochain.

## 5. Etat d'avancement des actions rivière

### ▪ Etude espace de bon fonctionnement

Prestataire : SETEC HYDRATEC

Marché : 53 280 € TTC TF + BC1 à ce jour

Montant subventionnable : 60 000 € TTC (80% subv Région et AE)

1<sup>er</sup> COPIL le 11/09/19 à St Laurent du Pape, nombreux échanges avec communes, CHA...

Nov et déc : Rencontres du BE avec les communes, SCOT, DDT, CAPCA

Prochain COTECH début 2020

### • Etudes Bilan et prospective du contrat de rivière

#### 5 études – 5 lots :

Marché de services à lot

Budget 240 000 € TTC 80% de subv Région et AERMC + animation (postes)

1. Etude Qualité => attribuée à IRIS consultants, lancée en juillet  
Physico-chimie : 3 campagnes réalisées + 1 prévue en décembre  
Biologie : campagne 2019 réalisée + 1 prévue en 2020
2. Etude Piscicole => attribuée à ARDECH'EAU / FPD07 / CINCLE, lancée en juillet  
Pêches Electriques réalisées en Août 2019  
Pêche de sondage pour le barbeau méridional prévu en 2020
3. Etude Astacicole => attribuée à SAULES ET EAUX / ARDECH'EAU, lancée en juillet  
Bibliographie faite  
Terrain décalé en 2020 (arrêté préfectoral arrivé trop tard)
4. Profil en long => attribuée à OTEIS, lancée en juillet  
Terrain réalisé fin août  
En attente données antérieures
5. Etude globale bilan et prospectives => attribuée à OTEIS / CONTRECHAMP, lancée en décembre  
Rencontre avec M. Berger, des élus du bureau et l'équipe du SMEC le 05/12/19

### • Inventaire des zones humides boisées

Prestataire : ECOSYLVE Bureau d'Etude spécialisé (74)

Marché : 16 380 € TTC TF

Budget maxi : 24 600 € TTC (80% subv Région et AERMC)

Lancement en juin

Envoi de 82 courriers avec questionnaire en juillet : 28 retours

1<sup>er</sup> COPIL le 20/09 : présentation de la démarche

Exploitation des questionnaires et visites de terrain : entre octobre et début décembre (pb avec la neige)

2<sup>ème</sup> COPIL du lun 09/12 à 14h : Présentation des résultats et discussion des propositions actions

## ▪ Communication

### ➤ **Journal de l'Eyrieux n°18**

Les articles vont être transmis à la commission communication pour relecture, avis, compléments...

La rubrique "Les élus s'expriment", sera remplacée cette année par un article.

La consultation pour la mise en page et impression sera faite début décembre pour une distribution fin janvier/courant février 2020

### ➤ **Animations scolaires**

Le programme d'animations est bouclé : 25 classes, soit 517 élèves, bénéficieront d'interventions.

Le planning est en cours de finalisation avec échanges entre les professeurs et les intervenants pour caler les dates.

Le budget prévisionnel est respecté : 7791.90 €

### ➤ **Site internet**

Une modernisation du site est en cours avec le même prestataire, la société ZEFYX, pour le rendre compatible avec les tablettes, smartphones... La charte graphique sera retravaillée ainsi que le contenu sera actualisé.

### ➤ **Sentier du Colin**

Les panneaux ont été posés la 1<sup>ère</sup> semaine de septembre avec l'association Tremplin.

François Lemaître, CAPCA, a réalisé le balisage du sentier.

Le SAV est intervenu lundi 25 novembre, pour remplacer le panneau 2, et changer des éléments du panneau 3

### ➤ **Sentier du Talaron**

La consultation pour la réalisation des supports d'interprétation, la finalisation des tracés, etc. a été lancée le 12 novembre. Les réponses sont attendues pour le 4 décembre.

## ▪ Gestion des rivières

### ➤ **Travaux sur les seuils de Murat et Guerrier**

Les travaux de dérasement ont été effectués jeudi 3 et vendredi 4 octobre. Mercredi 2 octobre, une pêche de sauvegarde a été effectuée avec la fédération de pêche.

### ➤ **Travaux d'entretien de la végétation des berges de l'Eyrieux**

La DIG a été envoyée aux services de l'Etat le 25 octobre 2019. L'arrêté devrait être rendu très prochainement.

Les conventions ont été envoyées en octobre également, une relance est en cours auprès des propriétaires n'ayant pas encore répondu.

2 réunions pour informer les propriétaires riverains ont été organisées le mardi 6 et le jeudi 12 novembre, respectivement à St Martin de Valamas et St Fortunat sur Eyrieux.

La consultation des entreprises sera faite courant décembre pour un démarrage des travaux en février 2020.

### ➤ **Travaux de dragage d'entretien de l'Eyrieux à Beauchastel**

La DREAL devrait donner son avis dans les semaines à venir puisqu'il faut compter 3 mois à partir de la notification qui nous est parvenue le 4 septembre 2019.

Le technicien de rivière a contacté M. Ribert, directeur de l'antenne de Valence, par mail, comme demandé, le 8 octobre 2019. Pas de réponse à ce jour.

La CNR prévoirait des travaux d'envergures sur leur zone concédée, située à l'aval immédiat de la zone ICPE ; le Syndicat souhaiterait se rapprocher de celle-ci pour envisager une opération conjointe, essentiellement pour le rachat des matériaux.

Pour mémoire, la première consultation a été déclarée infructueuse pour cause d'anomalie entre le CCTP et le BPU, et les offres de rachat étaient bien en deçà du coût d'extraction donc de l'opération blanche.

### ➤ **Opération pilote de lutte contre la renouée du Japon**

Le propriétaire de la parcelle où était prévu le chantier s'est finalement rétracté.

Après échanges avec les financeurs, (Région et Agence), il est possible de réaliser un autre chantier sur la même rivière. Après repérage de terrain, le chantier pourrait être programmé à la confluence Glueyre/Eyrieux, seul site sur la Glueyre où est présente la renouée.

Pour ce faire, il convient de rencontrer la mairie pour l'informer du projet, voir si un suivi du chantier (surveiller la non reprise de la renouée) pourrait être envisageable après les travaux réalisés par le SMEC.

- **Point sur le contrat de rivière et financements**

**Dossier de demande de financement auprès de l'AE :**

3 Postes : dossier à déposer fin décembre (postes financés via les actions ou directement)

Dossiers à venir : Communication, travaux rivière (à confirmer)

**Dossiers à déposer au Département (pour 15/02/19) :**

Communication, travaux rivière (à confirmer)

Peut être possibilité de mettre des jours technicien dans le dossier

## 6. Questions diverses

Rappel de l'ordre du jour du prochain Comité Syndical du 11 décembre 2019 :

- Modifications statutaires,
- Instauration du RIFSEEP pour les cadres d'emplois de Rédacteur territorial et Adjoint administratif territorial
- Adhésion à la convention de participation pour le risque prévoyance
- Autorisation d'ouverture d'une ligne de trésorerie pour le SPANC
- Demandes de subvention pour les postes RIVIERE auprès de l'Agence de l'Eau

Il sera aussi proposé en début de séance une demande d'ouverture de ligne de trésorerie pour le budget général afin de pallier aux différés de versement des subventions en début d'année 2020 et permettre le versement dans les délais des salaires et charges trimestrielles prévues en mars 2020.

Vu, le 04 décembre 2019

